BOUYER, M'ME LOUIS—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Taxe de 1883, montant à.......... 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Villeré, Mandeville et Robertson, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 616, le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 60 pieds.

ROUZAN, MARTIN—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Marigny, Claiborne et Robertson, désigné comme le lot No. 13 de l'îlet No. 641, le dit lot No. 12 mesure 28 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 128 pieds.

RODRIGAS, M. E.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 05
Taxe de 1883, montant à.......... 1 05
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Arts, Peintres, Claiborne et Prosper, désignés comme les lots Nos. 23, 5 et 6 de l'îlet No. 741; les dits lots Nos. 23, 5 et 6 mesurent 46 pieds de face à la rue Arts sur une profondeur de 120 pieds.

ROUQUETTE, ARMAND—
Taxe de 1882, montant à..........15c
Taxe de 1883, montant à..........15c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Lafayette, Joséphine et Célestine, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 922, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 80 pieds.

ROBERT, A.—
Taxe de 1882, montant à..........6c
Taxe de 1883, montant à..........$1 20
Certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les îlets Nos. 1881 et autres bornés par [illegible] Champs Elysées, les rues Marigny, [illegible], Prosper et Livingston, faisant face au Champs Elysées.

ROWYER, R. B.—
Taxe de 1882, montant à..........$8 00
Taxe de 1883, montant à.......... 8 00
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1378, borné par les rues Bagatelle, Union, Lol et Magistrat, faisant face à la rue Bagatelle.

[illegible]—
Taxe de 1882, montant à..........$2 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Lol, St. Bernard et Magistrat, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 1284, le dit lot mesure 121 pieds de face à la rue Nouvelle Orléans sur une profondeur de 30 pieds formant l'encoignure des rues Nouvelle Orléans et Lol.

ROBERT, F. C.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Assurance, Warsaw, Bruxelles et Broad, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 1508, le dit lot No. 14 mesure 120 pieds de face à la rue [illegible]rance sur une profondeur de [illegible] pieds.

[illegible]T, SUC. J. B.—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les îlets bornés par le Chemin de Gentilly, les rues Esplanade, [illegible] et la Route St. Jean, désigné [illegible] No. 23 des îlets Nos. 1324 [illegible] le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de [illegible] Gentilly sur une profondeur de [illegible] pieds.

[illegible]H, KAMUR, SUC. FRED.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
[illegible] de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le [illegible] de la ville de la Nouvelle-[illegible] No. [illegible] borné par les rues [illegible] Dupre et l'avenue St. [illegible] les dits lots font face à la rue Ca[illegible]

[illegible]BIN, FELIX—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Un certain [illegible] de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le [illegible] District de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] comme l'îlet No. [illegible] borné [illegible] Deux Iles, Warsaw, Duels et Industrie.

[illegible]USSEAU, SUC. P. A.—
Taxe de 1882, montant à..........25c
Taxe de 1883, montant à..........25c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. [illegible]84 borné par les rues St. Antoine, Annette, Dupré et [illegible], mesurant 65 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 122 pieds.

[illegible]OGEL, SUC. PIERRE—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1596 borné par les rues Bagatelle, Union, Duels et le Canal Marigny, mesurant 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 86 pieds.

[illegible]AERT, GUILLAUME—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. [illegible] borné par les rues Nouvelle Orléans, St. Bernard, Industrie et Agriculture.

[illegible]BERT, M'ME ST. MARC—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les îlets Nos. 1734 à [illegible] bornés par les rues Fortin et Esplanade, le Chemin de Gentilly et la route St. Jean, [illegible] la rue Fortin sur une profondeur de 124 pieds.

[illegible]BINSON, F.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la [illegible] Chemin de Gentilly [illegible] profondeur [illegible]

ROSVALLY, DR. M. S.—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 3269 borné par les rues Léonidas, Français, les Champs Elysées et la rue Virginie, mesurant 134 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 16[illegible] pieds.

ROUCHON, MAURICE—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 16, sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 120 pieds.

ROUX, M'ME JULES P.—
Taxe de 1882, montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 35, mesurant 60 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 128 pieds.

ROUX, M'ME JULES P.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 42, mesurant 813 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 128 pieds.

ROSS, JOS. J.—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la partie inférieure du Bayou St. Jean; les dits lots mesurent 329 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 319 pieds.

ROBINSON, HUGH
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Dix certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, à Milneburg, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues Colombia, Musique, Arts et Washington.

RHODES, MINEURS J.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 10
Taxe of 1883, montant à.......... 3 10
Neuf certains lots de terres, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Marais, Congrès, Indépendance et St. Claude, désignés comme lots Nos. 5 à 13 de l'îlet No. 407; les dits lots Nos. 5 à 13 mesurent 197 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 100 pieds.

ROBINSON, JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Désirée, Robertson, Elmire et Claiborne, désignés comme lots Nos. 22 à 24 de l'îlet No. 667; les dits lots Nos. 22 à 24 mesurent 65 pieds de face à la rue Désirée sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Désirée et Robertson.

RHODES, V'VE WM.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Lesseps, Poland et Solidelle, désignés comme lots Nos. 3 à 5 de l'îlet No. 800, les dits lots mesurent 277 pieds de face à la rue Prosper sur une profondeur de 124 pieds.

ROSENBERG, BENJ.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 725 borné par les rues Jeanne, Prosper, Barthélemy et Claiborne, les dits lots mesurent 279 pieds face à la rue Jeanne sur une profondeur de 119 pieds, formant l'encoignure des rues Jeanne et Prosper.

ROSENBERG, BENJ.—
Taxe de 1882, montant à..........24c
Taxe de 1883, montant à..........24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 726 borné par les rues Jeanne, Claiborne, Barthélemy et Prosper, mesurant 58 pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de 124 pieds, formant l'encoignure des rues Jeanne et Claiborne.

ROBERT, F. J. ET G. BROUGHAN
Taxe de 1882, montant à..........8c
Taxe de 1883, montant à..........8c
Certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1005 borné par les rues Congrès, Elmire, Célestine et Génie, mesurant 341 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 60 pieds.

ROBERT, F. J. ET G. BROUGHAN—
Taxe de 1883, montant à..........45c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 927 borné par les rues Féliciana, Montegut, Joséphine et Célestine mesurant 341 pieds de face à la rue Féliciana sur une profondeur de 115 pieds.

ROUX, AMILCAR, JR. ET M'LLE A. BERCIER—
Taxe de 1882, montant à..........3c
Taxe de 1883, montant à..........3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 999 borné par les rues Mazant, France, Célestine et Génie, mesurant 341 pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de 164 pieds.

ROVIRA, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à..........12c
Taxe de 1883, montant à..........12c
Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les îlets Nos. 1612 et 1613 bornés par les rues Indépendance, Jeanne, Industrie et la Promenade Floride.

ROVIRA, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à..........3c
Taxe de 1883, montant à..........3c
Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les îlets Nos. 1616 et 1617, bornés par les rue Mazant à Lesseps, Industrie et la Promenade Florida.

ROVIRA, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à..........8c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 1688 borné par les rues Jeanne, Pauline, Agriculture et Industrie.

ROVIRA, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terres de prairies, faisant face au Chemin de Gentilly.

ROVIRA, ANDREW—
Taxe de 1883, montant à..........3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 1688 borné par les rues Jeanne, Pauline, Agriculture et Industrie.

ROVIRA, ANDREW—
Taxe de 1883, montant à..........60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terres de prairies.

ROWALD, GEO.—
Taxe de 1882, montant à..........3c
Taxe de 1883, montant à..........3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 1616 borné par les rues Mazant à Lesseps, Industrie et la Promenade Florida.

ROWLAND, CHS.—
Taxe de 1882, montant à..........8c
Taxe de 1883, montant à..........8c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1685 borné par les rues France, Mazant, Agriculture et Industrie, mesurant 341 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 80 pieds.

ROTH, ADAM—
Taxe de 1882, montant à..........5c
Taxe de 1883, montant à..........5c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 2765 borné par les rues Tricou, Deléry, Foy et Cato, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Tricou sur une profondeur de 338 pieds.

ROBINSON, HUGH—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à..........60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme lot No. 29 sur le côté gauche du Chemin de Gentilly; la dite portion mesure 5 arpents de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

RUTHOLANTHE, HY.—
Taxe de 1882, montant à..........$2 10
Taxe de 1883, montant à.......... 2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Bagatelle, Union et Joséphine, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 880; le dit lot No. 19 mesure 64 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 150 pieds.

RUSH, V'VE S. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 880; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 133 pieds.

RUCH, A. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$4 20
Taxe de 1883, montant à.......... 4 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1344 borné par les rues Dorgenois, Laharpe, Colombus et Rocheblave; les dits lots mesurent 96 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 158 pieds.

RUCH, A. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$16 [illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1353 borné par les rues Dorgenois, Colombus, Broad et le Chemin du Bayou, mesurant 76 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure de la rue Dorgenois et du Chemin du Bayou.

RUCH, A. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Washington, Lapeyrouse et White, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 1523; les dits lots mesurent 67 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 159 pieds.

RUSH, V'VE H. O.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Espagne, Mandeville et Robertson, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 643, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 128 pieds.

RUSH, V'VE H. O.—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Forstall, Lizardi et Delaronde, désignés comme les lots Nos. 16 à 17 de l'îlet No. 40, mesurant chaque 26 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 110 pieds.

ROUSSELOT, DESIRE—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg, mesurant 126 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

RYAN, THOS. H.—
Taxe de 1883, montant à..........$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Onzaga, D'Abadie, Miro et Tonti, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 1184, le dit lot No. 5 mesure 36 pieds de face à la rue Onzaga sur une profondeur de 127 pieds.

RYAN, M'ME W.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1201 borné par les rues Havane, Force, Vertu et l'avenue Londres, mesurant 34 pieds de face à la rue Havane sur une profondeur de 150 pieds.

ST. UPERY, BERNARD—
Taxe de 1882, montant à..........$13 20
Taxe de 1883, montant à.......... 13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Royale et Chartres, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 158, le dit lot No. 12 mesure 34 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 96 pieds.

STAFFORD, MARY—
Taxe de 1882, montant à..........$1 50
Taxe de 1883, montant à.......... 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Français, Union et Prosper, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 74[illegible], le dit lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 160 pieds.

SALTZMAN, AUGUST—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Annette, St. Antoine et Villeré, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. [illegible], le dit lot No. 24 mesure 34 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de [illegible] pieds.

SALTZMAN, AUGUSTE—
Taxe de 1882, montant à..........3c
Taxe de 1883, montant à..........7c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Pauline, Célestine et Génie, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 1002; le dit lot No. 11 mesure 341 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 123 pieds.

SAUNDERS, L.—
Taxe de 1882, montant à..........$2 10
Taxe de 1883, montant à.......... 2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Nouvelle Orléans, St. Bernard et Joséphine, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. [illegible], le dit lot No. 6 mesure 64 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 60 pieds, formant l'encoignure des rues Solidelle et Nouvelle Orléans.

STAUB, V'VE KASPARD—
Taxe de 1882, montant à..........$3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Solidelle et Prosper, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 772, le dit lot No. 2 mesure 60 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

SNAER, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Lapeyrouze, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 902, le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de [illegible] pieds.

SNAER, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à..........$1 50
Taxe de 1883, montant à.......... 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 902, le dit lot No. 16 mesure 60 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 139 pieds.

SNAER, VICTORIA—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Lapeyrouze, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 902, le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de [illegible] pieds.

SAVORY, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à..........45c
Taxe de 1883, montant à..........45c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Célestine et Johnson, désignée comme une partie du lot No. 4 de l'îlet No. 910; la dite partie du lot No. 4 mesure 16 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 123 pieds.

SAUTON, PIERRE H.—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Génie et Libérale, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 1055; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds.

SANDERS, WM. ET EUG. SYLVAIN—
Taxe de 1883, montant à..........$3 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Annette, Force et Libérale, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 1175; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 128 pieds.

SCHWAGER, M'ME MARG'T—
Taxe de 1882, montant à..........$1 50
Taxe de 1883, montant à.......... 1 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Aubry, Rocheblave, D'Abadie et Tonti, désignés comme les lots Nos. 1, 2 et 14 de l'îlet No. 1197, les dits lots Nos. 1, 2 et 14 mesurent 92 pieds de face à la rue Aubry sur une profondeur de 100 pieds, formant l'encoignure des rues Aubry et Rocheblave.

SCHWAGER, M'ME MARG'T—
Taxe de 1883, montant à..........$4 80
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1340 borné par les rues Aubry, Rocheblave, D'Abadie et Dorgenois, mesurant 150 pieds de face à la rue Aubry sur une profondeur de 110 pieds.

SCHWAGER, V'VE VICTOR—
Taxe de 1882, montant à..........$1 50
Taxe de 1883, montant à.......... 1 50
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1197 borné par les rues Rocheblave, Aubry, D'Abadie et Tonti; les dits lots mesurent 56 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 129 pieds.

SAVORY, M'ME P.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Force, Vertu et l'avenue Londres, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'îlet No. 1202, mesurant 64 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de [illegible] pieds.

SANCHEZ, EMMA—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1200 borné par les rues Français, Vertu, les Champs Elysées et la rue Force, mesurant 128 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds, et formant l'encoignure des rues Français et Vertu.

SANCHEZ, EMMA—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1332 borné par les rues Vertu, Annette, St. Antoine et Magistrat, les dits lots mesurent chaque 32 pieds de face à la rue Vertu sur une profondeur de 127 pieds.

SANCHEZ, EMMA—
Taxe de 1882, montant à..........$3 1[illegible]
Taxe de 1883, montant à.......... 3 1[illegible]
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1501 borné par les rues Annette, Lol, St. Antoine et Magistrat, mesurant 140 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de [illegible] pieds.

SANCHEZ, EMMA—
Taxe de 1882, montant à..........$2 44
Taxe de 1883, montant à.......... 2 44
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1503 borné par les rues Annette, Lol, St. Bernard et Magistrat, faisant face à la rue Annette.

ST. FEROL, W. E. H.—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Annette, Vertu et Magistrat, désigné comme lot No. 21 de l'îlet 1331, le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 150 pieds.

SABATIER, G. ET J. LAVIE—
Taxe de 1882, montant à..........45c
Taxe de 1883, montant à..........45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1159 borné par les rues Onzaga, D'Abadie, Dorgenois et l'allée [illegible], mesurant 30 pieds de face à la rue Onzaga sur une profondeur de 128 pieds.

SABATHIE, AMELIE—
Taxe de 1882, montant à..........$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la [illegible] Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues Onzaga, Dorgenois, [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Onzaga et Dorgenois.

ST. CYR, S. L.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1501 borné par les rues St. Antoine, Lol, Bagatelle et Espérance, mesurant [illegible] pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Lol.

ST. CYR, S. L.—
Taxe de 1882, montant à..........45c
Taxe de 1883, montant à..........45c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1501 borné par les rues [illegible], Lol, Bagatelle et St. Antoine, [illegible] à la rue Espérance sur une profondeur de 150 pieds.

ST. CYR, S. L.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1501 borné par les rues Bagatelle, Lol, Espérance et St. Antoine, les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Bagatelle et [illegible]

ST. CYR, S. L.—
Taxe de 1882, montant à..........45c
Taxe de 1883, montant à..........45c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1501 borné par les rues Lol, Bagatelle, Espérance et St. Antoine, [illegible] de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 120 pieds.

SAMPSON, C. C.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1501 borné par les rues Espérance, Havane, Lol et l'avenue Londres, [illegible] pieds de [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure de la rue Espérance et de l'avenue Londres.

SAMPSON, SUC. C. C.—
Taxe de [illegible]..........$5 40
Taxe de [illegible].......... 5 40
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1507 borné par les rues Espérance, Havane, Warsaw et Lol, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Espérance sur une profondeur de [illegible] pieds.

SAMPSON, SUC. C. C.—
Taxe de [illegible]..........$7 20
Taxe de [illegible].......... 7 20
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. [illegible] borné par les rues Havane, Espérance, Duels et l'avenue Londres.

SCHWARTSBERGER, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à..........$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.......... 1 [illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues Union, Espérance, Bagatelle et Duels, les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 120 pieds.

SARRAZIN, ARNAUD—
Taxe de 1882, montant à..........$2 4[illegible]
Taxe de 1883, montant à.......... 2 4[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par la Route St. Jean et les rues Florida, Encampment et Sauvage, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 1535, mesurant 30 pieds de face à la Route St. Jean sur une profondeur de 75 pieds.

ST. MARTIN, PAUL—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Aubry, O'Reilly, Clay et Dupre, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 1571, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Aubry sur une profondeur de 105 pieds.

SAMARENS, J. B.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.......... 1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Français, les Champs Elysées et les rues Industrie et Agriculture, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 1413, le dit lot No. 7 mesure 64 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 150 pieds.

SWADLEY, V'VE W.—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 2308 borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Manuel et Beauregard, faisant face à la rue Bruxelles.

SWADLEY, V'VE W.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
La moitié d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme la moitié de l'îlet No. 2309 borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Manuel et Beauregard.

SWADLEY, V'VE W.—1
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
La moitié d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme la moitié de l'îlet No. 2070 borné par l'avenue Paris, les rues Hambourg, Manuel et Foy.

SWADLEY, V'VE W.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
La moitié d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme la moitié de l'îlet No. 2071 borné par l'avenue Paris, les rues Hambourg, Manuel et Foy.

SWADLEY, V'VE W.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
La moitié d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme la moitié de l'îlet No. 2071 borné par l'avenue Paris, les rues Cato, Bruxelles et Foy.

SWADLEY, V'VE W.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Les deux tiers d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme les deux tiers de l'îlet No. 2050 borné par l'avenue Paris, les rues Hambourg, Cato et Solon.

SWADLEY, V'VE W.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 2069, borné par les rues Madison, Duplessis, Cato et Foy.

SWADLEY, V'VE W.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
La moitié d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme l'îlet No. 2068 borné par les rues Jumonville, Duplessis, Cato et Foy.

SWADLEY, V'VE W.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 2063 borné par les rues Jumonville, Duplessis, Cato et Foy.

SWADLEY, V'VE W.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un tiers d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme un tiers de l'îlet No. 2081 borné par le Bayou St. Jean, les rues Fortier, Cato et Foy.

SWADLEY, V'VE W.—
Taxe de 1882, montant à..........45c
Taxe de 1883, montant à..........45c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 2071 borné par les rues Preaux, Deléry, Pelopidas et Solon.

SWADLEY, V'VE W.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 2002 borné par les rues Jumonville, Duplessis, Pelopidas et Livingston.

ST. JOHN, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à..........$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.......... 1 [illegible]
Une partie d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les Champs Elysées, les rues Français, Manuel et Foy.

SCANLAN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, à Milneburg, mesurant 30 pieds de face à la rue Colombia sur une profondeur de 100 pieds.

SADLER, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain lot triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1317 borné par les rues Lafayette, Chevreuils et Magistrat.

SCHAFFER, G. B.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les Champs Elysées, les rues Marigny, Livingston et Stephen Gerard, mesurant 60 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 225 pieds.

SCHALBERT, LUDWIG—
Taxe de 1882, montant à..........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les îlets bornés par les rues Montegut, St. Ferdinand, Chartres et Royale, désigné comme lot No. 6 des îlets Nos. 143 et 144, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Montegut sur une profondeur de 157 pieds.

SCHAEFFER, V'VE W. P.—
Taxe de 1882, montant à..........$2 40
Taxe de 1883, montant à.......... 2 40
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 206 borné par les rues Dauphine, Tricou, Deléry et Royale, mesurant 56 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 120 pieds.

ST. MARTIN, M'ME BARTHELEMY—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Aubry, Egana, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 30 de l'îlet No. [illegible], le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Aubry sur une profondeur de 161 pieds.

SANDER, JOHN A.—
Taxe de 1882, montant à..........45c
Taxe de 1883, montant à..........45c
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 437 borné par les rues Gamory, Lizardi, Marais et Urquhart, faisant face à la rue Gamory.

SCHAUTZ, G. ET G. STOLL—
Taxe de 1882, montant à..........75c
Taxe de 1883, montant à..........75c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Claiborne, Désirée et Robertson, désignés comme lots Nos. 8 à 12 de l'îlet No. 657, les dits lots Nos 8 à 12 mesurent 142 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Elmire et Claiborne.

ST. MARC, A. CORNEILLE—
Taxe de 1882, montant à..........6c
Taxe de 1883, montant à..........6c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 621 borné par les rues Benton, Gordon, Joséphine et Célestine.

STACEY, ADREW J.—
Taxe de 1882, montant à..........3c
Taxe de 1883, montant à..........3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 1120 borné par les rues Tricou, Hancock, Libérale et Force.

STACEY, ADREW J.—
Taxe de 1882, montant à..........6c
Taxe de 1883, montant à..........6c
Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme les îlets Nos. 1658 et 1659 bornés par les rues Deléry, Hancock, Industrie et Agriculture.

SAINE, ALPHONSE—
Taxe de 1882, montant à..........3c
Taxe de 1883, montant à..........3c
La moitié d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme la moitié de l'îlet No. 1607 borné par les rues Piete, Désirée, Magistrat et Lol.

SCHWARTZ, ANTON—
Taxe de 1882, montant à..........6c
Taxe de 1883, montant à..........6c
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1660, borné par les rues Hancock, Monroe, Abondance et Agriculture, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de 100 pieds.

SEIGNOURET, J.—
Taxe de 1882, montant à..........$2 10
Taxe de 1883, montant à.......... 2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St. Antoine, Bagatelle et Remparts, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. [illegible]; le dit lot No. 22 mesure 16 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds.

SCHREIMER, GEO.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Robertson, Bagatelle et Villeré, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'îlet No. 620; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 60 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 64 pieds, formant l'encoignure des rues Union et Robertson.

STEWART, V'VE JAS.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Génie, Bagatelle, Union et Célestine, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 1027; le dit lot No. 13 mesure 50 pieds de face à la rue Génie sur une profondeur de 150 pieds.

STEWART, V'VE JAS.—
Taxe de 1882, montant à..........$2 10
Taxe de 1883, montant à.......... 2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Génie, Union et Célestine, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 1027, le dit lot No. 14 mesure 120 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds.

SEGASSIE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues D'Abadie, St. Bernard, Aubry, Miro et Tonti, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 1185, mesurant 33 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 114 pieds.

SEGASSIE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues D'Abadie, St Bernard, Aubry, Miro et Tonti, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 1180, le dit lot No. 4 mesure 33 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 114 pieds.

SEGASSIE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues D'Abadie, St. Bernard, Aubry, Miro et Tonti, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 1180, le dit lot No. 5 mesure 33 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 114 pieds.

SEGASSIE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues D'Abadie, St. Bernard, Aubry, Miro et Tonti, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 1180, le dit lot No. 6 mesure 33 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 114 pieds.

SEGASSIE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues D'Abadie, St. Bernard, Aubry, Miro et Tonti, désigné comme le lot No. 7 de l'îlet No. 1180; le dit lot No. 7 mesure 33 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 114 pieds.

SEGASSIE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues D'Abadie, Broad, Onzaga et l'allée Rousseau, mesurant 33 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues D'Abadie et Broad.

SHELLY, MARTHA—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vertu, St. Bernard, Nouvelle Orléans et Force, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 1283, le dit lot mesure 28 pieds de face à la rue Vertu sur une profondeur de 100 pieds.

STEINDLIN, FRANK, SR.—
Taxe de 1883, montant à..........$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Joséphine et Célestine, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 912, le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

STEINDLIN, FRANK SR.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Joséphine et Célestine, désigné comme lot No 3 de l'îlet No. 912, le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face sur une profondeur de 128 pieds.

STEINDLIN, FRANK, SR.—
Taxe de 1882, montant à..........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Français, Union et Célestine, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 912, le dit lot No. 17 mesure 50 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 150 pieds.

STERLING, B.—
Taxe de 1882, montant à..........45c
Taxe de 1883, montant à..........45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1340 borné par les rues Rocheblave, Aubry, D'Abadie et Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 114 pieds.

SEPIN, P. ET J. MARIGNY—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Colombus, Broad et Dorgenois, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 1344, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 100 pieds.

STEELE, A.—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Union, Lol et Espérance, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 1500, le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds.

SENNETTE, V'VE J.—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lol, St. Bernard, Nouvelle Orléans et Espérance, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 1506; le dit lot No. 7 mesure 128 pieds de face à la rue Lol sur une profondeur de 180 pieds.

SCHEFFER, PHILIP—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les îlets bornés par le Chemin de Gentilly et les rues Esplanade, Lepage et la Route St. Jean, désigné comme lot No. 26 des îlets Nos. 1524 à 1529, le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 120 pieds.

SCHENCK, MARTIN—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1573 borné par les rues Castiglione, Clay, Dupré et l'avenue St. Bernard, mesurant 64 pieds de face à la rue Castiglione sur une profondeur de 130 pieds.

STEWART, ANDREW—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1579 borné par les rues Broad, Duels, Havane et Warsaw, mesurant 59 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 80 pieds et formant l'encoignure des rues Broad et Duels.

SEGURA, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à..........45c
Taxe de 1883, montant à..........45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1928 borné par les rues Trésor, Bagatelle, Union et Abondance, mesurant 30 pieds de face à la rue Trésor sur une profondeur de 128 pieds.

STEWART, SIMON—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 2844 borné par les Champs Elysées, la rue Cato et le Chemin de Gentilly.

SEYMOUR, ELISHA—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 2863 borné par les rues Fortin, Foy, Cato et Laudais.

SEYMOUR, ELISHA—
Taxe de 1882, montant à..........6c
Taxe de 1883, montant à..........6c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 2862 borné par les rues Preaux, Foy, Cato et Laudais.

SEYMOUR, ELISHA—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 2864 borné par les rues Preaux, Foy, Caton et Deléry.

SEYMOUR, ELISHA—
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 2870.

SEYMOUR, ELISHA—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 2876 borné par les rues Jumonville, Foy, Caton et Duplessis.

SELTZER, PHILIP—
Taxe de 1882, montant à..........$3 40
Taxe de 1883, montant à.......... 3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Musique, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 516, le dit lot No. 2 mesure 56 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de [illegible] pieds.

SELBY, THOS.—
Taxe de 1883, montant à..........$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Mandeville, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 776, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 117 pieds.

SERRARY, LOUIS F.—
Taxe de 1882, montant à..........6c
Taxe de 1883, montant à..........6c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1171 borné par les rues Force, Mandeville, Marigny et Libérale; le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Force sur une profondeur de 118 pieds, formant l'encoignure des rues Force et Mandeville.

SERRARY, LOUIS R.—
Taxe de 1882, montant à..........3c
Taxe de 1883, montant à..........3c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vertu, Musique, Washington et Libérale, désignés comme lots Nos. 22 à 26 de l'îlet No. 1315, les dits lots font face à la rue Vertu.

SERRARY, LOUIS R.—
Taxe de 1882, montant à..........15c
Taxe de 1883, montant à..........15c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 2278 borné par les rues Espagne, Mandeville, Plaisir et Ne Plus Ultra.

SERRARY, LOUIS R.—
Taxe de 1882, montant à..........15c
Taxe de 1883, montant à..........15c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. [illegible] borné par la rue Marigny, les Champs Elysées, les rues Sere et Ne Plus Ultra.

SERRARY, LOUIS R.—
Taxe de 1882, montant à..........15c
Taxe de 1883, montant à..........15c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. 2332 borné par la rue Marigny, les Champs Elysées, les rues Sere et Ne Plus Ultra.

SERRARY, LOUIS R.—
Taxe de 1882, montant à..........15c
Taxe de 1883, montant à..........15c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 2333 borné par les rues Marigny, Mandeville, Sere et Ne Plus Ultra.

SERRARY, LOUIS R.—
Taxe de 1882, montant à..........3c
Taxe de 1883, montant à..........3c
La moitié d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues Espagne, Mandeville, Sere et Ne Plus Ultra.

SERRARY, LOUIS R.
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 795 borné par les rues Congrès, Indépendance, Prosper et Solidelle.

SERRARY, LOUIS R.—
Taxe de 1882, montant à..........6c
Taxe de 1883, montant à..........6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Clouet, Force et Vertu, désignés comme lots Nos. 1 à 7 de l'îlet No. 1236, faisant face à la rue Louisa.

SERRARY, LOUIS R.—
Taxe de 1882, montant à..........3c
Taxe de 1883, montant à..........3c
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par la promenade Florida, l'avenue Gordon, les rues Monroe et Industrie, désignés comme lots Nos. 2 à 9 de l'îlet No. 1640, les dits lots mesurent 150 pieds de face à la promenade Florida sur une profondeur de 76 pieds.

SCHRECKE, FRED.—
Taxe de 1882, montant à..........3c
Taxe de 1883, montant à..........3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues Franklin, Chasseurs, Force et Vertu, les dits lots font face à la rue Franklin.

SELLES, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les îlets Nos. 2579 bornés par les Champs Elysées, les rues Marigny, Manuel et Beauregard, mesurant 53 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 173 pieds.

SENET, BAPTISTE—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Flood, Royale et l'avenue Caffin, désignés comme lots Nos. 1 à 3 de l'îlet No. [illegible], les dits lots mesurent 90 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 128 pieds.

SEAVERTS, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Port, St. Ferdinand et Dauphine, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 264, le dit lot mesure 29 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 100 pieds.

SEUZENEAU, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 60
Taxe de 1883, montant à.......... 6 60
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piete, Louisa, Remparts et St. Claude, désignés comme lots Nos. 6 à 9 de l'îlet No. 361, mesurant 130 pieds de face à la rue Piete sur une profondeur de 110 pieds.

SWEIDER, M'ME BERNARD—
Taxe de 1882, montant à..........$1 50
Taxe de 1883, montant à.......... 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Indépendance, Marais et St. Claude désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 407, mesurant 37 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 96 pieds.

SCHENCK, GEO.—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 938 borné par les rues Barthélemy, Mazant, Joséphine et Célestine, les dits lots font face à la rue Barthélemy.

SEGHERS, D. E.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pauline, Indépendance, [illegible] et Robertson, désignés comme lots [illegible] et 4 de l'îlet No. 800, mesurant [illegible] pieds [illegible] à la rue Pauline sur une profondeur de [illegible] pieds.

STEIDMAN, SUC. C. F.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mazant, France, Claiborne et Robertson, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 664, le dit lot No. 13 mesure 341 pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de [illegible] pieds.

STEIDMAN, SUC. C. F.—
Taxe de 1882, montant à..........6c
Taxe de 1883, montant à..........6c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. [illegible] borné par les rues Poete, Lafayette, Libérale et Force.

SPEARING, M'ME MARY—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, Solidelle, St. Ferdinand et Prosper, désignés comme lots Nos 4, 5, 6 et autres de l'îlet No 783, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Port sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Port et Solidelle.

SCHREBER, B. N.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Vingt huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues Gordon, Monroe, Joséphine et Célestine, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Gordon sur une profondeur de [illegible] pieds.

SCHNEIDER, GUSTAVE—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'îlet No. [illegible] borné par les rues Tricou, Deléry, [illegible] et Lol.

SILVA, MANUEL, No. 1.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Claude, Français, les Champs Elysées et la rue Marais, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 389, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 120 pieds.

SICHRIST, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 1201 borné par les rues Vertu, Havane, Force et l'avenue Londres, mesurant 64 pieds de face à la rue Vertu sur une profondeur de 110 pieds, formant l'encoignure de la rue Vertu et de l'avenue Londres.

SICHRIST, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues Force, Havane, Vertu et l'avenue Londres, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Force sur une profondeur de [illegible] pieds et forment l'encoignure de la rue Force et l'avenue Londres.

SIMM, DAVID—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1197 borné par les rues D'Abadie, Aubry, Tonti et Rocheblave, mesurant [illegible] pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 125 pieds.

SMITH, JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 1835 borné par les rues Magistrat, Nouvelle-Orléans, Vertu et l'avenue Londres, mesurant 180 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Magistrat et Nouvelle Orléans.

SMITH, JAS.—
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Aubry, St. Bernard, Rocheblave et Dorgenois, désignée comme l'arrière partie du lot No. 2 de l'îlet No. [illegible], la dite arrière partie du lot No. 2 mesure [illegible] pieds de face à la rue Aubry sur une profondeur de [illegible] pieds.

SILVA, JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues D'Abadie, Aubry, Rocheblave et Dorgenois, mesurant [illegible] pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de [illegible] pieds.

SMITH, M'ME JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Lepage, Broad et [illegible], désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. [illegible], le dit lot No. 3 mesure [illegible] pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de [illegible] pieds.

SCHNICKLER, AUGUST—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues Français, Union, Espérance et Duels, mesurant 31 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de [illegible] pieds.

SHILLING, V'VE WM.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Maurepas, Fortin, Encampment et Sauvage, désigné comme lot G H de l'îlet No. 1536, le dit lot G H mesure 31 pieds de face à la rue Maurepas sur une profondeur de 75 pieds.

SIMEON, ROBERT—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, désignés comme lots No. [illegible] 37, mesurant 64 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de [illegible] pieds.

SIMEON, ROBERT—
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la partie inférieure du Bayou St. Jean, désignés comme lots No. [illegible], mesurant 64 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de [illegible] pieds.

SITGAS, V'VE MARC—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Mandeville, Espagne et Remparts, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 374, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 128 pieds.

SISTERS OF PERPETUAL ADORATION—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Mandeville, Espagne et [illegible], désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. [illegible], le dit lot No. 19 mesure 36 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de [illegible] pieds.

SINGER, FRED.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. [illegible] borné par les rues Clay, Castiglione, St. Bernard et Dupre, mesurant 30 pieds de face à la rue Clay sur une profondeur de [illegible] pieds.

SIMMS, HAMILTON—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. [illegible] borné par les rues Warsaw, [illegible] et Beauregard.